



Syndicat UNDPPI CFE-CGC

Undpip.cfe.cgc@gmail.com

<https://undpip.wordpress.com>

 @UNDPIP

Vers une nouvelle étape

C'est non sans déception que nous prenons acte des résultats des élections professionnelles pour les quatre années à venir ; pour autant ce résultat était prévisible depuis 2019 du fait de la mise en œuvre de la réforme de la loi de transformation de la fonction publique. Cette dernière réduit drastiquement les capacités de représentations des petites organisations syndicales, comme la nôtre, au détriment des grosses structures.

L'année 2023 marque un tournant dans la représentativité et les résultats de ces élections ne nous le démontrent que trop. Prenons le cas du périmètre de la commission administrative paritaire numéro 2, elle nous cartographie dans le giron du Secrétariat Général, au même titre que les directeurs de services de greffe judiciaires, les directeurs de la protection judiciaire de la jeunesse, les cadres éducatifs de la PJJ, les attachés d'administration, les chefs de service pénitentiaire et les directeurs techniques de l'AP.

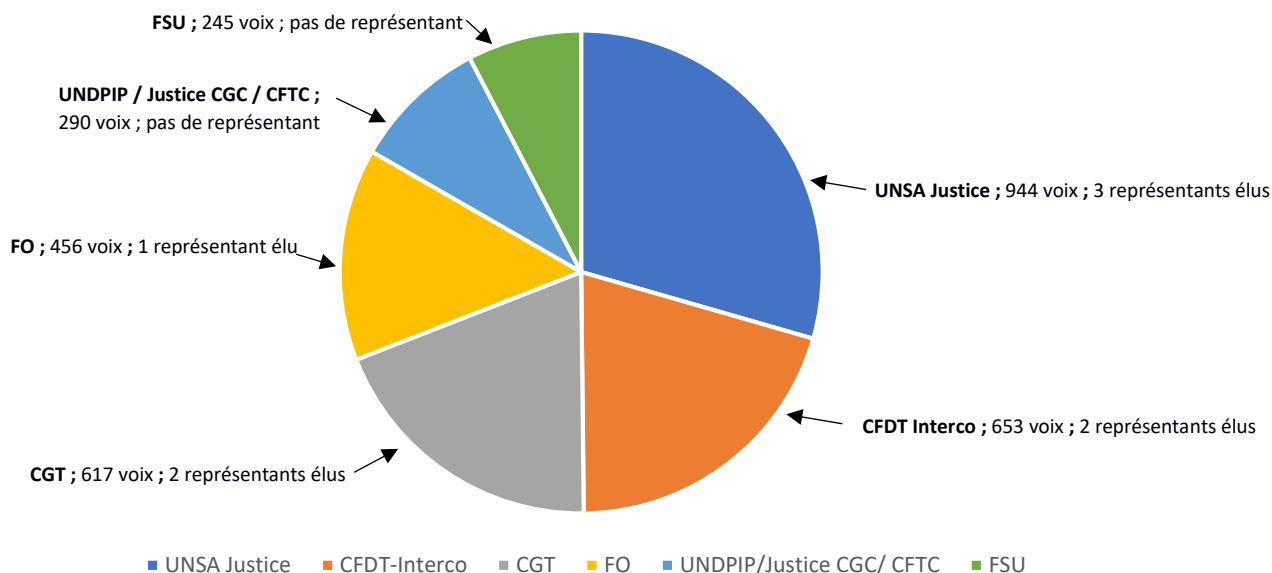
Nous l'avons répété à de nombreuses reprises, ce transfert de la gestion du corps des DPIIP soulève de profondes interrogations et inquiétudes. Nous déplorons la dissolution actée de la représentativité réelle du corps des DPIIP, perdu parmi six autres corps, tous presque plus nombreux que nous, sans mise en lumière de nos spécificités tant sur le volet métier que sur le plan statutaire.

Nous nous sommes battus pour sensibiliser à l'enjeu de ce vote et ce afin de garder une place de représentants élus pour continuer à défendre les intérêts spécifiques de notre corps.

Il convient de regarder dans le détail les résultats de la nouvelle représentativité à la CAP des corps d'encadrement pour présager que la vision stratégique pour le corps des DPIIP sera peu portée et la défense de leur repositionnement (métier, mission, statut) sera minime ou isolée.

En effet, à cette instance sur 5144 inscrits, 3438 agents de la catégorie A du Ministère de la Justice se sont exprimés (3206 suffrages valablement exprimés) de la manière suivante :

CAP des corps d'encadrement



Pour celles et ceux qui nous ont fait confiance, merci ! Nous souhaitons remercier l'ensemble des collègues qui croient en nos valeurs et en nos idées et qui ont voté notamment pour l'UNDP à cette fin.

Nous avons presque triplé notre nombre de voix depuis 2018 ; nous indiquant que le besoin de reconnaissance de notre identité est bien présent ; mais sans réussir à convaincre massivement au-delà du corps des DPIP.

Depuis 2018, l'UNDP CFE-CGC s'est engagée pour la reconnaissance et la revalorisation du corps des DPIP et le repositionnement de leurs missions ; dans un choix corporatiste.

Cet engagement nous l'avons porté pendant quatre ans bien au-delà de la gestion même des CAP et du travail de défense et d'accompagnement de nos représentantes. Nous avons porté une voix dédiée tant en interne, avec les services de la DAP, qu'en externe, avec des interlocuteurs de poids : Assemblée nationale, Sénat, Contrôleur générale des lieux de privation de liberté, Inspection générale de la justice, Comité des Etats Généraux, médias ...

Nous le portons également aujourd'hui par le biais d'un mouvement inédit et collectif, en intersyndicale, l'unité faisant la force.

Désormais, il nous appartient, avec vous, de continuer à porter ce combat et à construire une nouvelle étape dans notre vision réformatrice de l'engagement syndical. Au regard du périmètre du dialogue social actuel, nous devons être innovants.

Nous continuerons à nous efforcer de rendre visible la réalité du quotidien des DPIP et de défendre nos missions, en défendant par là-même la place et le rôle des services pénitentiaire d'insertion et de probation.

Soyez assurés, nous ne baisserons pas les bras pour porter la voix des DPIP et nous saurons rappeler à la DAP, et à nos interlocuteurs, que nous gardons la force d'expression de plus d'un tiers des DPIP qui ont voté pour nous à ces élections professionnelles. Votre confiance nous engage !

Le bureau national, le 14 décembre 2022